



Vous avez décidé de verser votre Taxe d'Apprentissage 2012 à l'EFPP
et nous vous en remercions.
Le présent document est à nous adresser
par fax : 01 44 39 71 39 ou par courrier : EFPP 22 rue Cassette 75006 Paris

Taxe d'apprentissage 2012 : annonce de versement

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Somme versée à l'EFPP :

Personne chargée du suivi du dossier* :

Nom/prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

- Décisionnaire du dossier taxe d'apprentissage
- Gestionnaire du dossier taxe d'apprentissage

** Nous ne recevons les versements des organismes collecteurs que fin juin, et les listes d'accompagnement ne précisent pas qui nous devons contacter au sein de l'entreprise.*



ÉCOLE DE FORMATION PSYCHO PÉDAGOGIQUE

22 RUE CASSETTE 75006 PARIS T. 01 44 39 71 30 / F. 01 44 39 71 39 / info@efpp.fr / www.efpp.fr

